



PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL CONSULTEE PAR VOTE ELECTRONIQUE

Le vote électronique a été clos le 18 octobre 2021 à 17h30.

Membres ayant participé au vote (12): Nodjialem MYARO (Présidente de la LFH), Philippe BANA (Président de la FFHandball), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Jean-Marie SIFRE (représentant des clubs de LBE), Sabine GUILLIEN-HEINRICH (représentante des clubs de LBE), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de LBE), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de LBE), Daniel HOURNON (Besançon), Perrine PAUL (Toulon), François BENOITON (Nantes), Jacques VALENTE (Plan de Cuques), Frédéric VIGNIER (Celles-sur Belles).

Afin de pouvoir échanger avec les membres sur les différentes propositions soumises à l'approbation de la présente instance, l'organisation suivante a été mise en place :

Le 12 octobre 2021 : Envoi de la convocation

- Du 12 au 13 octobre 2021 : Transmission des questions

- Du 14 au 15 octobre 2021 : Transmission des réponses aux questions posées

- Du 16 au 18 octobre 2021 : Vote électronique

Le vote électronique a été ouvert le samedi 16 octobre 2021 à 9h30 et clôturé le lundi 18 octobre 2021 à 17h30.

Résolution n°1: Cahier des charges diffusions médias et règlement marketing

L'assemblée générale approuve les modifications apportées au cahier des charges diffusions médias et, le cas échéant, au règlement marketing et communication :

POUR: 11 ABSTENTION: 1 CONTRE: 0

La résolution est adoptée.

Nodjialem MYARO Présidente de la LFH